

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28 JUIN 2022

Hausse du prix de l'énergie : facilitons l'accès aux contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les collectivités

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et France urbaine se mobilisent depuis plusieurs mois pour que les collectivités locales, fortement impactées par la hausse du prix de l'énergie, soient mieux protégées des aléas du marché.

Pour faire face à la situation, les contrats d'achat d'énergie renouvelable à long terme, appelés « Power purchase agreement » (PPA), sont un outil efficient permettant à la fois de sécuriser les approvisionnements dans la durée et de développer les énergies renouvelables électriques au niveau local. La FNCCR, première association nationale regroupant exclusivement des collectivités en charge de services publics locaux et France urbaine, l'association des grandes villes, agglomérations et métropoles représentant près de 30 millions de Français, s'associent afin de faire évoluer le cadre juridique pour en permettre la pleine appropriation par les territoires.

« Power purchase agreement » : quels avantages ?

1. Les « Power purchase agreement » (PPA) permettent à un producteur d'électricité renouvelable de contractualiser directement avec un consommateur privé ou public sans passer par un intermédiaire tel qu'un fournisseur d'énergie.
2. Les PPA pourraient renforcer la place des collectivités locales dans les projets de développement des énergies renouvelables. Ces contrats liant les producteurs et les consommateurs accélèrent l'émergence de sites de production décentralisés, l'indépendance énergétique et participent à l'équilibre du mix énergétique décarboné en France.
3. Le recours aux PPA ne nécessite aucun soutien financier de l'Etat et permet de constituer un bénéfice réel pour l'ensemble des usagers des services publics. La stabilité de ces contrats à long terme offre une véritable visibilité aux contractants ainsi que des prix plus avantageux que ceux du marché européen de l'énergie. Les groupements d'achat d'électricité de collectivités auraient dès lors tout intérêt à conclure des PPA.

France urbaine et la FNCCR regrettent qu'en l'état, les règles de la commande publique, en particulier celles relatives à la durée, rendent le recours au PPA difficile pour les acteurs publics. Cette situation les empêche de se couvrir dans le temps, vis-à-vis de marchés de l'énergie imprévisibles et extrêmement haussiers.

Dans ce contexte, France urbaine s'associe à la FNCCR qui, à la suite de l'organisation d'une conférence nationale sur le sujet, publie une analyse pour faciliter ces montages à droit constant et propose une évolution législative pour les sécuriser à l'avenir.

En savoir plus sur les évolutions législatives souhaitées et sur la note d'analyse de la FNCCR :
<https://www.fnccr.asso.fr/article/les-contrats-dachat-delectricite-renouvelable/>

Contacts presse

FNCCR : a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

France urbaine : b.cormier@franceurbaine.org - 06 40 86 45 38



La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.



France urbaine

Présidée par Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est l'association de référence des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. C'est une association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires. Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 108 membres. Elle représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français.

L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société aux niveaux local, national, européen et international. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.